

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1910-11

PRESIDENT

M. OVILA S. PERRAULT, directeur de l'Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltée., 300, rue St Antoine.

1er VICE-PRESIDENT

M. FRED. C. LARIVIERE, quincaillier en gros, président de la Cie "Larivière Incorporée," 911, rue St-Laurent.

TRESORIER

M. GEORGES GONTHIER, comptable public, financier, de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103, St-François-Xavier.

2ème VICE-PRESIDENT

M. ARMAND CHAPUT, de "L. Chaput, Fils & Cie," 4, rue de Bresoles.

SECRETAIRE

M. FORTUNAT BOURBONNIERE, Conseil du Roi, Sec.-Trés. de la Fédération des Chambres de Commerce de la Prov. de Québec.

CONSEILLERS

M. Beaudry Narcisse, bijoutier, 287, Ste-Catherine Est.
M. Berthiaume Arthur, gérant général de "La Presse".
M. Boivin, W. U., marchand de nouveautés, président du Bureau Provincial de l'Ass. des Marchands détailliers du Canada, 335, St-Laurent.
M. Brodeur A. N., de la "Cie Brodeur, Ltée.," 533, Ste-Catherine Est.
M. Daoust Emilien, de la "Librairie Beauchemin, Limitée", 79, St-Jacques.
M. Frigon A. P., financier, de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103 St-François-Xavier.
M. Gareau J. O., marchand de nouveautés, 1984, St-Laurent.
M. Granger Alph. A., de "Granger Frères", 43, Notre-Dame Ouest.
M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.
M. Hardy A. H., de "Greenfields, Ltée.", 17, Carré Victoria.
M. Langlois Mendoza, courtier d'immeubles, 62, St-Jacques.

M. Labelle, Lieut.-Col. A. E., de la St. Lawrence Flour Mills Co., Ltd., 1119 Notre-Dame Ouest.
M. Laurendeau J. T. R., courtier en mines, 99 St-Jacques.
M. Lavallée A. S., marchand de chaussures, 101, St-Laurent.
M. Lemay Octave, président de la Chambre Syndicale de Construction, 147, Cherrier.
M. Marchand J. T., marchand de bois, 1232, Ste-Catherine Est.
M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Cie", marchands de nouveautés en gros, 336, St-Paul.
M. Mullerkey J. P., ent. de chemins de fer, 224, Edifice Coristine.
M. Prud'homme Alexandre, de "A. Prud'homme & Fils, Ltée.", quincailliers en gros, 10, de Bresoles.
M. Renaud Alphonse, de "Renaud, King & Patterson", 736, Ste-Catherine Ouest.
M. Tarte, Les Joseph, président de la Cie de Pub. de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

AVISEUR LEGAL.

Louis J. Loranger, Conseil du Roi.

Autres membres du Conseil ex-officio

ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, Ex-M.P.P., marchand de bois, 2395, St-Laurent.
M. H. Laporte, de "Laporte, Martin & Cie", 564, St-Paul.
M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, dir. de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 231, Notre-Dame Est.
Hon. Alph. Desjardins, Conseiller Privé de Sa Majesté pour le Canada, ancien Ministre fédéral, ch. 26, Edifice Board of Trade.
M. D. Masson, ancien négociant, ch. 22, 107, St-Jacques.

M. L. E. Geoffrion, Commissaire du Havre de Montréal, associé de la maison "L. Chaput, Fils & Cie", 4, de Bresoles.
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 35, St-Jacques.
M. C. H. Catelli, Commandeur de la Couronne d'Italie, 25 et 27, William.
M. Isaïe Préfontaine, Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec et Président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 107, St-Jacques.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. Guillaume Bolvin, ancien fab. de chaussures, 284, St-Laurent.
Hon. J. D. Rolland, C. L., manufacturier de papier, 14, St-Vincent.
M. A. Racine, de Alphonse Racine & Cie, marchands en gros de nouveautés, 340, St-Paul.

M. Ubalde Garand, courtier, 116, St-Jacques.
M. L. J. A. Surveyer, quincaillier, 52, St-Laurent.
M. A. V. Roy, I. C. et industriel, 224 St-Jacques.
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, St-Laurent.
M. Joseph Fortier, fab.-papetier, 219, Notre-Dame Ouest.

CONSEIL D'ARBITRAGE. — MM. O. S. Perrault, Fred. C. Larivière, Armand Chaput, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffrion, D. Masson, H. A. A. Brault, C. H. Catelli, Isaïe Préfontaine.

AUDITEURS. — MM. Henri Beaugrand, 70, St-Jacques; J. W. Mathieu, 205, St-Jacques.

COMMISSIONS POUR 1910-11

Le président fait partie ex-officio de toutes les Commissions.

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. Isaïe Préfontaine, président; C. H. Catelli, T. Charpentier, Ludger Gravel, H. Laporte, W. U. Bolvin, J. O. Labrecque, J. T. Marchand, Alex. Prud'homme.

AGRICULTURE ET COLONISATION. — MM. D. Parizeau, président; Pierre Bernard, Arthur Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. A. Côté, Hon. J. D. Rolland, L. J. Tarte, Rodolphe Tourville.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. Z. Limoges, président; W. Champagne, A. Chaput, J. A. Doré, J. A. Fortier, A. A. Labrecque, Chs. Langlois, J. A. Valliancourt.

BULLETIN. — MM. Joseph Contant, président; E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, C. P.; A. J. de Bray, Joseph Fortier, H. Godin, A. A. Granger, L. J. Loranger, Eugène Tarte, F. Bourbonnière.

COMPTABILITE. — MM. A. P. Frigon, président; Alfred Clingmans, P. H. Dufresne, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, Chs. Édouard Gravel, J. M. Marcotte, Henri Vlau.

CUIRS ET PEAUX. — MM. J. Daoust, président; F. B. Drouin, R. Claude, O. P. de Montigny, Paul Gallibert, L. E. Gauthier, Ludger Gravel, S. D. Joubert, Alfred Lambert, J. B. A. Lanctôt, A. S. Lavallée.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES. — MM. A. V. Roy, président; Hector Barsalou, C. H. Catelli, E. Daoust, G. Deserres, C. Dufresne, Geo. Espin, Joseph Fortier, A. E. Labelle, J. R. Laurendeau, A. Machéras, J. T. Marchand, Oscar Mathieu.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Armand Chaput, président; C. H. Catelli, J. A. Doré, J. J. Duffy, L. O. D'Argencourt, A. Dumont, J. Ethier, Nap. Gendreau, Alex. Orsall, J. B. Thiabaudou.

EXPOSITIONS ET MUSEES. — MM. G. Boivin, président; J. A. Beaudry, Arthur Berthiaume, A. N. Brodeur, C. H. Catelli, A. H. Hardy, A. E. Labelle, L. Sohier, L. A. Lapointe, Mendoza Langlois, Alex. Michaud, Louis Perron, L. J. Tarte.

FERS ET METAUX. — MM. A. Prud'homme, président; O. Dubois, Ludger Gravel, J. W. Harris, Alfred Jeannotte, I. L. Lafleur, Fred. C. Larivière, W. Laurault, Arthur Léger, R. Prieur, L. J. A. Surveyer.

FINANCES. — MM. D. Masson, président; Armand Chaput, Joseph Fortier, A. P. Frigon, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, J. B. A. Lanctôt, Fred. C. Larivière, Isaïe Préfontaine, L. J. A. Surveyer.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — MM. Geo. Gonthier, président; C. H. Catelli, Armand Chaput, Joseph Contant, E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, C. P.; L. E. Geoffrion, L. E. Gauthier, H. Laporte, D. Masson.

LEGISLATION. — Hon. Alph. Desjardins, C. P., président; Hon. Sénateur F. L. Bédou, les Hon. T. Berthiaume et N. Pérodeau, C. L.; MM. Fred. C. Larivière, 1er v.-p.; les ex-prés. J. Contant, C. H. Catelli et Isaïe Préfontaine, MM. J. A. Beaudry, W. U. Bolvin, Édmond Brossard, A. S. Lavallée, L. J. Loranger et F. Bourbonnière.

MINES, BOIS ET FORETS. — MM. J. T. Marchand, président; T. Charpentier, Albert Hudon, A. A. Larocque, J. R. Laurendeau, Octave Lemay, D. Parizeau, Alph. Renaud, L. Sohier, Rodolphe Tourville.

NOUVEAUTES. — MM. C. E. Martin, président; W. U. Bolvin, J. N. Dupuis, J. Filiatrault, J. O. Gareau, A. H. Hardy, D. Mercure, Alph. Racine, S. Robitaille, J. H. P. Saucier, A. I. Vallières.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. A. J. Laurence, président; Joseph Contant, Arthur Décaray, J. G. A. Fillion, W. A. Huguénin, S. Lachance, Henri Lanctôt, Paul J. Ledac.

RECEPTION. — MM. Ovila S. Perrault, président; Armand Chaput, Fred. C. Larivière, Joseph Fortier, Arthur Berthiaume, N. Beaudry, A. N. Brodeur, C. H. Catelli, J. T. Marchand, D. Masson, J. R. Laurendeau, L. J. Tarte.

TRANSPORTS, TELEGRAPHES ET TELEPHONES. — MM. C. H. Catelli, président; Hon. Alph. Desjardins, C. P.; Geo. B. Fraser, L. E. Geoffrion, J. O. Gareau, A. A. Granger, Armand Lalonde, A. E. Lalande, Fred. C. Larivière, Octave Lemay, D. Masson, D. McDonald, J. P. Mullerkey, Isaïe Préfontaine.

VINS ET LIQUEURS. — J. M. Wilson, président; H. G. Bisson, Armand Chaput, J. A. Christin, J. Ethier, Albert Hudon, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal.
S. Beaudin, C. R.

Sir Lomer Gouin.
A. Kleczkowski, Min. pléniép.

MEMBRES A VIE

MM. Ovila S. Perrault, Fred. C. Larivière, C. H. Catelli, Isaïe Préfontaine, Joseph Fortier, U. Garand, Arthur C. Larivière, F. D. Shallow et Fortunat Bourbonnière.

Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction

Président: M. Octave Lemay, 147, Cherrier; 1er Vice-Président: M. N. Simoneau, 583, Notre-Dame Ouest; 2e Vice-Président: M. L. Z. Gauthier, 180, St-Jacques; Trésorier: M. J. B. Dagenais, 977, St-Jacques; Secrétaire: M. J. E. C. Daoust 180, St-Jacques.

DIRECTEURS

MM. T. Charpentier, 157, Papineau; L. Z. Mathieu, 471, St-Antoine; J. B. Gratton, 494, Sherbrooke Est; Louis Percon, 17, Côte Place d'Armes; N. T. Gagnon, 26, Board of Trade; Wilfrid David, 55, Bonsecours; Alph. Champagne, 619, St-Hubert.

Les Modes de l'Automne

et de l'Hiver 1910



Nous avons fait l'acquisition des plus chics modèles et marchandises des marchés de Paris, Londres et New-York :-: :-: :-: :-:

Le choix est des plus variés et vous y trouverez l'assortiment le mieux en rapport avec vos besoins :-:

Nos marchandises pesantes pour l'hiver commencent à arriver et là aussi vous en aurez pour les goûts les plus difficiles :-: :-:

Nos costumes pour dames ont une grande vogue :-: :-: :-: :-:

OSCAR LOISELLE & CIE, Marchands-Tailleurs

128, RUE ST-DENIS

Tel. Bell, Est 5887

Entre Ste-Catherine et Dorchester

La Compagnie Brodeur

GROS ET DETAIL

533, rue Ste-Catherine Est-327, Boul. St-Laurent
Près Amherst Près Ste-Catherine



Vaisselle,
Verrerie,
Lampes,
Bronzes,
Electroliers,
Verre taillé,
Coutellerie.

Articles
utiles
pour
Cadeaux.

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

Il s'en vend plus que
toutes les autres
marques réunies.

Entrepot pour les fameuses Bibliothèques à sections

Macey

" MACEY "

FOURNITURES DE BUREAUX

Un grand choix



Pupitres, Bibliothèques,
Chaises de bureaux, Sofas,
Tables, Etc.

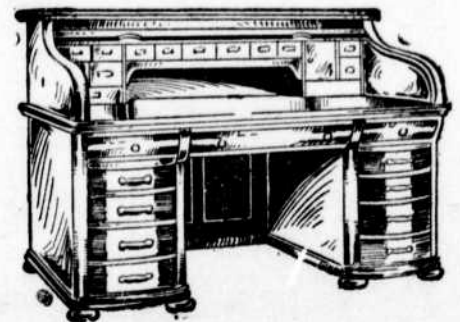
Tapis, Rideaux, Prelarts,
"Blinds", Etc.

Horloges et Cadres.

MEUBLES ET LITERIES

Nos marchan-
dises sont de
haute qualité.

Nos prix sont
uniformes et
marqués en
chiffres lisibles.



RENAUD, KING & PATTERSON, Ltée

Coin STE-CATHERINE
et GUY

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

11e ANNÉE

Montréal, Octobre 1910

No 10

Directeur: FORTUNAT BOURBONNIERE, Conseil du Roi, Bachelier ès-arts, Licencié en droit de l'Université Laval.

Les réunions ont lieu tous les mercredis à trois heures et trente p. m.

SOMMAIRE :

	PAGES
1o Bienvenue à notre président M. Ovila S. Perrault, à l'occasion de son retour de Londres et le rapport de sa mission au IVe Congrès International des Chambres de Commerce	132
2o L'Exposition de Toronto et la visite des délégués de notre Conseil aux Directeurs de cette exposition.....	134
3o Réception de Son Honneur le Maire de Toronto, des Echevins et des officiers de la Chambre de Commerce et du Guild of Civic Art de cette même ville	
4o Réception des membres de la commission royale du Canada sur l'enseignement technique	140
5o Réception des délégués de la Chambre de Commerce de Bristol.....	135
6o Les professeurs de notre Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Nos félicitations.....	136
7o Election de M. Frédéric C. Larivière, notre premier vice-président, comme délégué de notre Chambre sur le bureau de direction de l'Ecole Technique de Montréal.	136
8o Les travaux de notre Chambre.....	139
9o Petit Courrier	144

BIENVENUE A NOTRE PRESIDENT M. OVILA S. PERRAULT.

M. Fred. C. Larivière, notre premier vice-président, s'est fait l'interprète de tous ses collègues du Conseil et des membres de notre Chambre en lui adressant les paroles suivantes:—

M. le Président.—Veuillez nous permettre, à nous, membres de cette Chambre, en saluant votre retour au milieu de nous, de vous offrir nos sincères et cordiales félicitations sur le résultat de l'importante mission que nous vous avons confiée, ainsi qu'à MM. L. E. Geoffrion et Thomas Côté, de nous représenter au quatrième Congrès International des Chambres de Commerce tenu à Londres.

Vous vous en êtes acquitté avec un tact et une habileté qui non-seulement vous font grand honneur, mais jettent en même temps sur notre Chambre un nouvel éclat: votre mérite est d'autant plus grand que vous étiez seul, nos deux autres délégués ayant été obligés, comme le dit le "Canadian Gazette" de Londres, de se rendre ailleurs pour remplir leurs devoirs respectifs.

Les importantes questions qui ont fait l'objet de l'étude des délégués ont été discutées avec beaucoup de soin et nous constatons avec un légitime orgueil que vous avez pris une part active à tous ces débats; les journaux de Londres, en effet, en parlant longuement de ce Congrès reproduisent vos intéressantes et pratiques paroles et en font les plus grands éloges.

Nous sommes donc anxieux de vous entendre, car vous allez, sans doute, nous faire part des importants travaux qui ont marqué ce Congrès, et notre Chambre, saura, j'en suis convaincu, en tirer profit.

RAPPORT DE LA DELEGATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

Par M. Ovila S. Perrault, président de notre Chambre.

5 octobre 1910.

Conformément au mandat que vous m'avez fait l'honneur de me confier le 8 juin dernier, ainsi qu'à Messieurs L. E. Geoffrion, notre ex-président, et Thomas Côté, de la Commission canadienne des Expositions, j'ai eu le très grand avantage de participer au IVe Congrès International des Chambres de Commerce, tenu à Londres, les 21, 22 et 23 juin dernier.

Mes deux collègues n'ayant pu s'y trouver à l'époque fixée, retenus qu'ils étaient dans d'autres parties de l'Europe par d'autres missions de confiance du Gouvernement du pays, j'ai dû représenter seul cette Chambre.

Je suis heureux de vous dire que le Canada et ses brillantes perspectives d'avenir sont de moins en moins inconnus par tous les esprits dirigeants, soit de l'Europe, soit même de toutes les autres parties de l'univers.

Ce magnifique congrès a été tenu dans l'édifice de l'Hôtel Cecil, où cinq cent cinquante délégués, venus de toutes les parties du monde, y ont pris part.

L'ouverture a été faite sous la présidence de M. Louis Canon Legrand, président de la Chambre de Commerce de Mons, Belgique.

Vous connaissez déjà les questions inscrites à l'ordre du jour; je ne m'attarderai pas à vous rendre compte de tous les discours très éloquentes prononcés en cette circonstance par les représentants les plus autorisés des puissances mondiales, ainsi que des Chambres-sœurs de l'univers, comprenant toute l'importance de vos occupations et me ren-

dant compte de la trop malheureuse rareté de nos heures de loisirs.

Un rapport sténographié sera bientôt publié, et j'ai d'ailleurs, dès à présent, à la disposition de cette Chambre, toute une série de documents, brochures, opuscules et mémoires de nature à enrichir non seulement notre bibliothèque, mais encore à éclairer nos délibérations ultérieures. Ces documents recevront de votre part une attention analogue à celle qu'avaient méritée ceux fournis à notre Chambre par mon distingué prédécesseur, Monsieur C. H. Catelli, lorsqu'il prit part au congrès international des Chambres de Commerce tenu à Milan, en septembre 1906.

Et d'abord, quant à la réduction du délai de variabilité de la date de Pâques et à l'unification et simplification du calendrier grégorien, le congrès a chargé son comité permanent de provoquer l'initiative d'un gouvernement qui convoquerait une conférence diplomatique officielle aux fins de réaliser la fixité de la date de Pâques et l'établissement du calendrier fixe international.

2o La représentation directe du commerce et de l'industrie aux conférences officielles et congrès internationaux économiques.

"Le Congrès a exprimé l'avis que la consultation du commerce et de l'industrie, en vue des conférences internationales politiques et économiques, est hautement désirable."

3o Le développement des Unions Postales, et Union Postale européenne.

"Le Congrès, confirmant ses résolutions de Milan, et sans se prononcer sur le vœu actuellement présenté, l'écarte par la question préalable."

4o Unification des législations sur le chèque.

Le Congrès a adopté la résolution suivante:

"Le Congrès, accueillant avec intérêt les documents déjà présentés, reporte, pour complément d'étude, la question à l'ordre du jour de la prochaine session, en exprimant toute sa sympathie pour l'idée de voir se réaliser l'unification de la législation internationale sur le chèque."

5o Vœu sur l'exécution des jugements et décisions arbitrales rendus en pays étrangers.

Votre délégué a pris une part toute spéciale à la discussion de cette question, sur laquelle j'ai cru devoir communiquer en substance les considérations suivantes:

Nous ne sommes plus à l'époque déjà lointaine où les relations commerciales étaient limitées forcément aux bornes d'un royaume ou d'une république: grâce au développement des moyens de communication, le commerce et l'industrie ne connaissent plus de frontières ni de distances. Comme citoyen du Canada, que l'accroissement de son commerce place aujourd'hui parmi les premières nations du globe, je suis très heureux d'appuyer un vœu aussi important que celui présentement soumis à la considération d'une assemblée aussi influente et imposante que celle-ci.

La nécessité actuelle de recourir aux tribunaux et de réouvrir l'enquête sur une même cause d'action, chaque fois qu'il peut plaire à un débiteur de transporter son domicile en pays étranger, est une cause de frais et de perte de temps considérables; elle crée une entrave aux relations commerciales, non moins que les barrières levées dans l'intérêt du fisc de chaque pays par les droits de douane.

La justice est un devoir que la société est tenue de remplir et que les nations se doivent mutuellement. Il est bien vrai que généralement les étrangers sont admis à ester en justice à notre époque, mais n'est-il pas équitable de leur épargner l'obligation de recommencer à nouveau un procès déjà poursuivi et terminé dans la juridiction du premier tribunal saisi de la cause, et plus susceptible de se renseigner exactement sur tous les faits et les circonstances qui ont occasionné le litige. Cette idée n'est pas d'hier: "Nous ne craignons pas de présenter à la Cour", déclarait Mire Elie de Beaumont, plaidant devant le Parlement de Paris, "l'assertion formelle que les tribunaux sont obligés, en conscience, de rendre à l'étranger qui réclame leur justice tous les bons offices dans l'ordre légal qui sont en leur pouvoir, et de lui épargner tous les torts et les dommages qu'ils peuvent lui épargner."

Cette question est en voie d'une solution prochaine en ce qui concerne les neuf provinces de notre Confédération canadienne. Nous avons constaté avec grand plaisir qu'au dernier congrès de l'Empire britannique tenu à Sydney, Australie, un vœu a été formulé pour l'extension à toutes les puissances autonomes de l'Empire du principe du "Judgments Extension Act" de 1868.

Les efforts les plus louables ont été faits par le passé pour la réalisation de ce grand desideratum commercial. Nous ne saurions trop admirer les savantes études sur ce sujet de la "Law Association", autrefois l'Association pour la réforme de la codification des lois des nations, qui, en 1883, a présenté, au congrès tenu à Milan, un projet intéressant, d'union internationale, sur l'exécution des jugements étrangers.

Je n'entrerai pas dans l'examen des questions techniques qui ont été l'objet de discussions savantes au Congrès de Bruxelles en 1895, et à celui de Buffalo, en 1899, mais comme homme d'affaires, je ne puis qu'applaudir à tout effort fait pour nous doter d'une justice expéditive en rapport avec le puissant développement du commerce extérieur à notre époque.

Le Congrès a adopté sur ce sujet la résolution suivante:

1. DECISIONS JUDICIAIRES.

"Le Congrès émet le vœu que l'exécution en pays étrangers des décisions judiciaires, sans révision du fond, soit facilitée par des conventions de plus en plus nombreuses entre Etats ayant une confiance réciproque dans leurs institutions judiciaires et dont la législation repose sur des bases

analogues. Des conventions particulières entre deux ou plusieurs Etats seraient, à raison de la diversité des législations, plus aisément réalisables qu'une convention universelle ou une convention conclue entre un grand nombre d'Etats."

2. SENTENCES ARBITRALES.

"Le Congrès émet le vœu que le Comité Permanent suscite une enquête sur les conditions dans lesquelles sont rendues les sentences arbitrales dans les divers pays."

"Il serait très reconnaissant au Gouvernement de Sa Majesté britannique de vouloir bien prendre l'initiative de cette enquête."

6. UTILITE de l'adhésion de tous pays à la convention de Madrid sur la répression des fausses indications de provenance sur les marchandises.

"Le Congrès est d'avis toutes opinions réservées, que l'on peut procéder à une enquête auprès des différents pays sur la question suivante:

"Quels sont, dans votre pays, les produits alimentaires ou autres, naturels ou fabriqués, tirant du sol ou du climat, ou de procédés spéciaux de fabrication, leurs qualités caractéristiques, qui doivent être protégés internationalement?"

7. Des MODES d'évaluation douanière au point de vue statistique.

"Le Congrès est d'avis que l'uniformité dans les systèmes d'établissement des statistiques douanières, et spécialement, dans ce qui regarde les méthodes l'évaluation des importations et des exportations, est de la plus haute importance économique; il recommande le sujet à l'attention des divers gouvernements et de l'Institut International de Statistiques."

Votre président a reçu, en plusieurs circonstances, les marques les plus flatteuses de considération de la part des plus hauts personnages de l'Empire britannique ainsi que de co-délégués éminents de ce Congrès. Il a été appelé à adresser la parole à la Victoria's League. En chacune de ces occurrences, j'ai eu le plaisir de constater le grand prestige acquis par notre Chambre de Commerce et l'intérêt que le prodigieux développement des ressources de notre pays suscite à l'étranger.

En terminant, laissez-moi vous réitérer ma reconnaissance pour le grand honneur que vous m'avez conféré en cette occasion, et vous assurer qu'à l'avenir vous pouvez toujours compter, comme par le passé, sur mon plus entier dévouement pour le progrès de notre Chambre et pour l'avancement de notre pays.

RAPPORT DE LA VISITE FAITE PAR LES CONSEILLERS DE NOTRE CHAMBRE A L'EXPOSITION DE TORONTO, LE 6 SEPTEMBRE DERNIER.

Par M. Ovila S. Perrault, notre Président, à ses collègues du Conseil le 14 septembre 1910.

Les directeurs de la Cie d'Exposition Nationale de Toronto ayant adressé une invitation spéciale aux officiers et membres de notre Conseil, à aller une fois de plus bénéficier de leur généreuse hospitalité, le six septembre courant, nos collègues suivants ont eu l'avantage de pouvoir faire cet intéressant voyage. Ils en ont remporté le plus agréable souvenir. En outre de notre président, ce contingent de notre conseil comprenait MM. Fred. C. Lavière, 1er vice-président, Georges Gonthier, trésorier, C. H. Catelli, Joseph Fortier, J. O. Gareau, Alphonse Renaud et F. Bourbonnière, secrétaire.

Les Directeurs de cette magnifique exposition se sont mis à notre disposition avec la plus exquise courtoisie pour nous faire apprécier les richesses variées que contenaient les nombreux pavillons de cette grande exposition. Il nous a été très agréable d'y constater les progrès toujours croissants que réalise le programme de ces vaillants directeurs et spécialement la beauté des échantillons produits par notre province, notamment en amiante et autres minerais.

M. Ecaudry, le représentant de la province à cette exposition nous fit remarquer que notre province fournissait actuellement 85 pour cent de la production d'amiante de tout l'univers.

Ces Directeurs nous ont offert un banquet auquel assistaient deux ministres de la Couronne: M. le Ministre de l'Agriculture pour l'Alberta et M. le Ministre de l'Agriculture pour la Colombie Anglaise.

Avec une affabilité toute fraternelle pour notre province et par considération pour notre Chambre, le président, M. Gooderham, avec le consentement de ses hôtes distingués, invita notre président à prendre le premier la parole aussitôt après qu'on eût levé nos verres à la santé de notre Souverain.

J'ai été heureux de me faire l'écho et l'interprète de tous en félicitant la capitale de notre province-sœur des succès de cette exposition et d'y exprimer tout le bien qu'on attend du maintien de l'entente cordiale actuelle des races dans ce pays. Vous connaissez d'ailleurs par la presse de toutes nos provinces l'accueil bienveillant que l'auditoire et l'opinion publique ont fait à mes paroles. Nous avons été comblés d'attentions délicates par le bureau de direction de cette exposition. J'ai fait part aux Directeurs du grand regret où se trouvaient mes autres collègues de n'avoir pu venir se joindre à nous cette année, empêchés qu'ils étaient notamment par suite de l'obligation de recevoir les nombreux et distingués visi-

teurs qui ont honoré notre métropole de leur passage au milieu de nous en ces derniers temps. Ainsi est-ce avec empressement que vous serez sans doute heureux d'exprimer officiellement aux Directeurs de cette Exposition les remerciements chaleureux de notre Chambre.

Notre deuxième vice-président M. Armand Chaput, secondé par M. Guillaume Boivin, propose ensuite le vote suivant de remerciements, reçu aux applaudissements de l'assemblée :

"Le Conseil de Notre Chambre désire exprimer à MM. George Gooderham, M. P. P., président, au directeur-gérant, M. le Dr J. O. Orr et à tous leurs collègues du bureau de direction de la Cie Nationale d'Exposition de Toronto, la haute appréciation qu'il fait de la générosité avec laquelle ils ont reçu les officiers et conseillers de notre Chambre qui ont eu la bonne fortune de pouvoir accepter leur invitation d'aller visiter cette magnifique Exposition, le 6 septembre courant, et de se rendre compte des progrès toujours croissants qu'elle enregistre pour le plus grand bien et le crédit du prestige du pays.

**M. L. H. RISELEY, PRESIDENT DE LA DELEGATION
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BRISTOL,
REPONDIT A L'ALLOCUTION DE NOTRE
PRESIDENT, DANS LES TERMES
SUIVANTS:**

(D'après les notes prises par l'un de nos sténographes.)

(Suite de la séance du 14 septembre 1910.)

On behalf of the members of the Bristol Chamber of Commerce Delegation to Canada, it is with deepest feelings of gratitude I offer our thanks for the more than generous reception given us from the time of our arrival at Montreal and during our visit to the Dominion up to the present time, which marks the eve of our return home.

The reception now given us by the "Chambre de Commerce" of Montreal is gratifying to us, as it marks the perfect unity and sympathy existing between the organization on either side of the water in the attainment of the commercial end had in view, and it shall be our first duty on arrival at Bristol to communicate to the Chamber of Commerce a full account of to-day's proceedings.

For the Bristol Chamber of Commerce, (of which we are representatives) and we may say for the Right Honorable the Lord Mayor, and all other citizens of Bristol, we desire to offer our thanks to the Mayor of Montreal, to the City of Montreal, to the Harbour Commissioners, and to the Board of Trade, for the hearty welcome they have accorded us, and in like manner we would recognize the authorities of Toronto, Winnipeg, and all other Cities we have visited, whose reception has been

equally hearty and generous. To the Canadian Northern Railway, to the Grand Trunk Railway, as well as to the Canadian Pacific Railway, our best thanks are given for their generous transportation and for the perfect comfort and safety which they and their efficient officers have extended to us, by which the success of our mission has been established — Nothing could exceed their courtesy and attention.

Then we must not fail to recognize the excellent service of the Newspaper Press of the Dominion, by means of which a dissemination of our efforts has been circulated, not only through the entire Dominion, but cabled to the Mother Country, thereby giving a value to the objects of the visit not otherwise to be obtained. Our hearts are full of gratitude for every assistance given us by one and all of our kith and kin in Canada.

But, in visiting the thriving Cities of Montreal and Toronto, it must not be thought that Canada has been seen — no, not for a moment. Eastern Canada is merely a curtain lifter to the glories of the West with its wonderful expanse and illimitable possibilities; it is here the focus will be. The thriving cities must go on expanding during the settlement and cultivation of the countless millions of acres of first-class land awaiting only the turn of the sod. The only want is population, and to the Motherland the cry goes out "Send over and help us." We in England, with our congested and surplus population, could and should help in solving this problem by sending over men and women able and willing to do the work which awaits them, and which in the way of their earnings would give them a return not to be obtained in England.

The Delegation returns home in absolute agreement of the desire of their Canadian brethren to give preference in the way of business to English Houses. They have shown the Delegation ways and means of those in the Old Country establishing and extending their business in Canada, and with such clear evidence of the possibilities of trade, it is hoped that a large, and if possible, a more influential delegation from Bristol will visit Canada with these objects in view.

Our tale of Canada will be one of optimism; we shall sing of her praises to our utmost ability; and, whilst we are full of enthusiasm in this direction, we are not unmindful that you in Canada have much to learn from those in the Motherland. Therefore, in order to give full scope to this idea we have with us as guest to the Citizens of Bristol, a number of influential literary gentlemen from the Dominion, as well as from the United States of America, and to them a reception will be given worthy of the best traditions of Bristol, and to those who know Bristol will realize what this means.

Our guests will be shown Bristol with all its commercial facilities and unrivalled appliances for dealing with commerce.—They will be shown the Ancient City — the home of John Cabot, the Discoverer of Canada in 1497—the home of Colston, the Pious Merchant Philanthropist—Canyng, the Merchant, Mayor and Monk.—Memorials of Edmund Burke—John Guy, Mayor of Bristol and Governor of Newfoundland, of the Immortal Chatterton, the boy poet,—and of others too numerous for mention, who have made Bristol glorious as a City. To those of an archaeological bent there are unbounded opportunities—historic Bristol will claim others. Then the Churches, Cathedral, University, Clifton College, the Grammar School, and other seats of learning will claim notice; also the wonderful Suspension Bridge, added to which the scenery of Clifton and surrounding country is of a beauty which my poor powers are utterly unable to describe, but a visit will enable them to be realized. The tour to Bath and West County will complete a programme difficult to exceed in interest, and when our guests return to Canada they in their turn will sing the glories of Bristol and the West of England in tune with the song we shall sing of Canada to the Motherland.

By these means it is desired to create a knowledge of each other and of our respective Countries to be obtained only by personal touches to bind us in bonds of brotherly affection and regard, so that as follow subjects of our great and glorious Empire we may form a solid bond of Union, —an impregnable bulwark to the Nation we love to the death.

LA LISTE DES PROFESSEURS A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES.

Atherson, W. H. — Docteur en philosophie, ancien professeur au Stonehurst et Beaumont College, (Angleterre), Langue anglaise.

Belleavance, F., S. J.—Professeur des Belles-Lettres au Collège Sainte-Marie, Langue française.

Contant, J.—Négociant, ancien président de la Chambre de commerce, professeur à l'Université Laval, Sciences commerciales, (Pratique des Affaires), Produits chimiques et affaires qui s'y rattachent.

Desrosiers, A.—Licencié es-lettres (section histoire et géographie), professeur de philosophie et de littérature à l'École Normale Jacques-Cartier, histoire du commerce.

Duval, A.—Docteur en médecine, ancien professeur de sciences au collège de Kingston, arithmétique commerciale, révision de l'algèbre.

Laurendeau, l'hon. C.—Juge de la Cour Supérieure, droit civil.

Laureys, H.—Licencié du degré supérieur en sciences

commerciales et consulaires, ancien professeur de géographie commerciale et industrielle à bord du navire-école "l'Avenir". Géographie industrielle et commerciale, sciences commerciales, (Théorie des Affaires).

Lechien, G.—Ingénieur des Arts et Manufactures et des mines, assistant aux laboratoires de l'Université de Louvain. Produits commerciaux, révision de physique et chimie, conservation du musée-commercial et industriel.

Martin, C.—De la firme P. P. Martin & Cie. Sciences commerciales (Pratique des Affaires, Tissus et affaires qui s'y rattachent.)

Montpetit, E.—Avocat, diplômé de l'école des Sciences politiques et du collège des Sciences sociales de Paris, professeur agrégé à l'Université Laval.

Economie politique, droit administratif et constitutionnel:

Quintal, J.—De la firme Quintal et Lynch, ex-président de la halle aux blés.

Sciences commerciales (pratique des affaires). Céréales et affaires qui s'y rattachent.

Nos félicitations à MM. Joseph Contant notre ex-président, et C. E. Martin l'un des membres de notre Conseil.

ELECTION DU DELEGUE DE LA CHAMBRE A L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL.

Assemblée générale spéciale de la Chambre, le mercredi, 12 octobre 1910, sous la présidence de M. O. S. Perrault, président.

Sont présents: MM. Fred. C. Larivière, 1er Vice-Président; Armand Chaput, 2e Vice-Président; Jos. Contant, C. H. Catelli, Hon. Alph. Desjardins, D. Masson, G. Boivin, Joseph Fortier, ex-officiers, A. N. Brodeur, W. U. Boivin, L. J. Loranger, C.R., Ls. Jos. Tarte, Eugène Tarte, J. N. Chevrier, L. P. Delongchamps, A. H. Hardy, Alph. A. Granger, F. X. Bilodeau, A. O. Chalifour, R. Bédard, A. P. Frigon, J. Dagenais, A. Dumont, Gaspard Deserres, C. Dufresne, J. C. G. Contant, Donat Brodeur, C.R., Alexandre Dupuis, A. C. Larivière, T. G. Bertrand, J. O. Labrecque, J. P. Mullarkey, Mendoza Langlois, Maurice Loranger, A. S. Lavallée, Odilon Morency, Z. Filiatrault, Rémi Gohier, J. C. Giasson, Alex. Machéras, Alex. Michaud, Louis Perron, Emile Rolland, A. P. Simar, Arthur Simard, S. D. Vallières, Dalbé Viau, W. A. Wayland, J. M. Wilson, L. de Roode, Montarville de LaBruère, Ed. Gariépy, de la Baie Saint-Paul, et le Secrétaire.

M. O. S. Perrault, président de la Chambre, souhaite la bienvenue aux membres présents dans les termes suivants:

"Je suis très heureux de voir à cette réunion hebdoma-

"d'aire quelques-uns des membres les plus distingués de cette Chambre."

"Nous espérons qu'ils nous reviendront plus souvent. Nous avons besoin de la coopération des hommes d'affaires les plus en vue de Montréal. Leur exemple exerce une influence considérable. Notre Chambre a sûrement joué et joue encore un rôle considérable dans le pays. Nous ne devons pas;—nous ne pouvons laisser son influence s'amoinrir. Elle doit au contraire aller toujours grandissante et pour ceux d'aujourd'hui et pour ceux qui viendront après nous."

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de l'Hon. Secrétaire de la Province attirant l'attention de notre Chambre sur le fait de l'expiration du mandat triennal de notre délégué dans le conseil d'administration de cette Ecole, et sur les dispositions de l'art. 3 de la charte constitutive de cette corporation, savoir: le statut 7, Ed. VII, chap. 25, décrétant qu'à défaut par les intéressés de faire les nominations de leurs délégués respectifs, le Secrétaire de la Province pourra y suppléer.

Lecture est également donnée d'une lettre de M. P. Alex. Boivin, assistant-secrétaire de l'Ecole Technique de Montréal, priant notre Chambre de lui notifier le résultat du choix de notre délégué afin de lui permettre d'en prévenir aussitôt l'Hon. Secrétaire de la Province.

Le Président de la Chambre, cédant ensuite le fauteuil à M. Fred. C. Larivière, propose, appuyé par M. Guillaume Boivin, la ré-élection de M. A. V. Roy, comme conseiller délégué de la Chambre de Commerce dans le bureau de direction de l'Ecole Technique de Montréal, de la manière suivante:

"Je suis heureux de proposer la nomination de M. A. V. Roy, comme représentant de cette Chambre dans le bureau de direction de la corporation de l'Ecole Technique de Montréal."

"Les études remarquables de M. Roy dans les écoles et les universités les plus renommées d'Europe; la position éminente qu'il occupe dans l'industrie;—son dévouement bien connu à tout ce qui intéresse le progrès éducationnel et commercial de notre province l'appellent au poste d'honneur que cette Chambre lui a déjà confié et qu'il a occupé avec tant de distinction et d'utilité et qu'elle se prie de vouloir bien accepter de nouveau."

"En accédant au désir unanime de cette Chambre et je puis dire de la Commission, M. Roy rendra un nouveau et très réel service à sa province et à la population ouvrière et industrielle du pays."

M. G. Boivin appuie M. Perrault et fait l'éloge de M. Roy.

M. A. A. Granger propose alors, appuyé par M. A. P. Frigon, la nomination de M. Fred. C. Larivière en remplacement de M. A. V. Roy.

M. Larivière, constatant que son nom est mis en cause comme candidat, croit devoir quitter le fauteuil et M. Armand Chaput, 2e Vice-Président, le remplace.

Preennent part à cette discussion: MM. Jos Fortier, l'hon. Alph. Desjardins, A. N. Brodeur, L. J. Tarte, etc.

M. G. Deserres, président de la Commission de l'Ecole Technique, déclare que M. A. V. Roy possède toutes les connaissances techniques nécessaires pour occuper un poste que, seuls, des hommes ayant fait des études spéciales peuvent remplir avec efficacité.

M. Larivière déclare que des amis lui ont demandé de poser sa candidature;—qu'il n'a pas sollicité cet honneur;—que son dévouement est à la disposition de l'Ecole Technique s'il est élu, et il ne croit pas digne de retirer sa candidature au moment de la lutte, à moins que ses amis ne le lui demandent.

L'on procède alors au vote et lecture est donnée du rapport des scrutateurs:—MM. Maurice Loranger et Arthur Simard, constatant que M. Frédéric C. Larivière a été élu délégué de la Chambre de Commerce dans le bureau de l'Ecole Technique de Montréal, par la majorité des suffrages.

Sur motion de M. A. P. Frigon, l'assemblée décide qu'avis de cette nomination soit donné à l'hon. Premier Ministre de cette province, à l'hon. Secrétaire Provincial et au Secrétaire de la corporation de l'Ecole Technique de Montréal.

M. Larivière est, en conséquence, proclamé élu séance tenante.

Sur proposition de M. G. Boivin, appuyé par M. Donat Brodeur, C.R., on vote des remerciements à M. Roy pour le travail accompli pendant son terme d'office.

Et la séance est levée.

LA CONFERENCE DE L'HON. MINISTRE DE LA MARINE

Avec les Représentants des Associations Commerciales sur la Route du St-Laurent et l'Inspection du Chenal faite les 6 et 7 octobre courant.

Rapport de M. Ovila S. Perrault, notre président.

Le jeudi, 6 octobre courant, à 8.30 heures a. m., j'avais l'honneur, comme Président de cette Chambre, d'accompagner l'hon. Ministre de la Marine, en compagnie de représentants autorisés des corps publics les plus importants du pays, comprenant entr'autres:—MM. Johnston, le nouveau sous-ministre du département de la Marine,—Georges Morisset, Secrétaire particulier de l'hon. Ministre de la Marine, Jas. Thom, de la ligne "White Star", J. R. Benning, de la ligne Manchester, A. McKenzie, de la Domi-

nion Coal; R. Reford, de la ligne Thompson-Donaldson; D. V. Campbell, de la ligne Elder-Dempster; M. Wight, représentant le Board of Trade; A. F. Revol, président de la Chambre de commerce française; O. S. Perrault, président de la Chambre de commerce du district de Montréal; M. Duff, de la ligne du C. P. R.; Thos. Robb, Secrétaire de la Shipping Federation; W. A. Wainright, de la ligne Allan; F. W. Cowie, ingénieur de la Commission du Port; MM. Georges Parent, Ernest Roy et Joseph P. Turcotte, députés fédéraux; M. Drouin, Maire de Québec; M. G. A. Vandry, président de la Chambre de commerce de Québec; Georges Tanguay et M. Molson MacPherson, membres de la Commission du havre de Québec; Raymond Lamontagne, président de la Corporation des Pilotes; M. Guy Tombs, de la ligne de steamers Canadian Northern; Théophile Béland, agent du ministère de la Marine à Québec; M. H. S. McGreevy, M. V. W. Forneret, ingénieur du dragage.

Partout, de Montréal jusqu'à Montmagny, nous avons constaté que le département de la Marine poursuit avec un zèle des plus louables son entreprise d'améliorations de notre grande route fluviale.

On a considérablement redressé et élargi le chenal et en plusieurs endroits, nous avons, par exemple, en face de l'Île aux Grues, où en 1906 le chenal n'avait que 22 pieds de profondeur, un chenal large de 1000 pieds et profond de 30 pieds dans la plus basse marée.

A St-Thomas, en dépit de difficultés spéciales, nous avons un chenal large de 500 pieds et profond de 30 pieds même à la plus basse marée.

Depuis Québec jusqu'à la mer, grâce à cette politique de progrès, la profondeur du chenal n'est plus nulle part inférieure à 30 pieds. L'hon. M. Brodeur n'entend pas se borner à ce résultat; il a déclaré ne vouloir s'arrêter que lorsqu'il aurait un chenal uniforme de 35 pieds.

La question de la réduction des assurances maritimes a également été discutée de même que la construction du canal de la Baie Georgienne.

L'hon. ministre a de plus déclaré, conformément à l'opinion bien établie de notre Chambre, qu'il ne devrait être fait sur le fleuve aucun barrage qui pût risquer de gêner en quelque manière la navigation.

L'hon. ministre a de plus signalé avec satisfaction que plusieurs offres de capitalistes sont à notre disposition pour la construction de cales-sèches à Lévis et à Montréal.

Les invités ont vivement félicité l'hon. ministre de la Marine de l'intérêt qu'il porte au développement de la route du St-Laurent et de notre port national de Montréal.

Je fus appelé à répondre à la santé des Chambres de commerce et j'ai fait part à l'hon. M. Brodeur de votre

appréciation de son dévouement éclairé à la réalisation des projets qui sont de nature à maintenir la réputation de parfaite sécurité de notre grande route fluviale.

Avec votre assentiment je me permettrai de vous communiquer quelques notes des remarques que j'eus l'honneur de formuler en cette circonstance:

"Nous avons raison d'être fiers de notre pays, de ceux qui président à ses destinées et plus confiants que jamais dans son avenir.

Transformation du chenal.—"Que de progrès réalisés depuis 1850, alors que les Commissaires du havre de Montréal commencèrent le creusement du chenal entre Québec et Montréal, dont la profondeur naturelle au lac St-Pierre était à cette époque de dix pieds et six pouces.

"En 1888, trente-huit années plus tard, un chenal de vingt-sept pieds six pouces était ouvert de Montréal au Cap à la Roche, et aujourd'hui entre ces deux endroits, le chenal dans les eaux les plus basses est de trente pieds—et de Cap à la Roche à l'Océan un vaisseau tirant trente pieds peut naviguer en toute sûreté.

"Quand nous aurons un chenal de trente-cinq pieds, des navires de la capacité du "Mauretania" remonteront notre fleuve.

"Le gouvernement n'a pas voulu seulement creuser, élargir et redresser le chenal du St-Laurent, il a aussi établi un système d'éclairage, de balisage et de signaux téléphoniques et d'alarmes permettant aux vaisseaux de naviguer de jour et de nuit et d'atteindre nos différents ports.

"Nos ports ont été également outillés. Celui de Montréal, depuis dix ans, a complètement changé d'aspect, grâce au travail incessant des Commissaires, MM. Stephens, Geoffrion et Ballantyne. Avant longtemps Montréal tiendra la première place parmi les ports de l'Amérique du Nord.

"Les ports de Sorel, de Trois-Rivières;—la rade merveilleuse de Québec, n'ont pas été négligés. Le gouvernement comprend que la prospérité de notre commerce maritime exige une répartition générale d'améliorations constantes sur tout le parcours de notre fleuve.

"L'une des choses qui m'ont le plus agréablement impressionné, dans ce voyage, et je suis sûr qu'il en a été de même pour tous, sont les chantiers de Sorel. Tous ces travaux que nous avons examinés sont presque exclusivement faits par des bateaux, des dragues et des appareils construits chez nous par de braves et bons ouvriers canadiens. Heureux le pays qui peut se suffire à lui-même. C'est à cet idéal patriotique que doivent aller nos aspirations.

Cales-Sèches.—"Nous verrons bientôt sur les eaux du St-Laurent des navires aussi vastes que le "Mauretania."

"Il faut donner à ces géants des mers toute l'accommodation et tout l'outillage nécessaires à leur sécurité par-faite.

"Les cales-sèches dont la nécessité a été pressentie depuis longtemps s'imposent aujourd'hui. Québec et Montréal en seront dotées bientôt.

Canal de la Baie Georgienne.—"Le gouvernement ne doit pas s'arrêter en aussi bonne voie. Le complément des grands travaux exécutés depuis dix ans est la construction du canal de la Baie Georgienne.

"Il faut, au prix de n'importe quels sacrifices, garder et attirer davantage chez nous le commerce de l'Ouest.

"Le pays tout entier a un intérêt vital dans la réalisation immédiate de ce projet.

"Je ne connais pas de couronnement plus digne des grandes œuvres accomplies par les hommes d'Etat de ce pays, que la construction de ce canal.

"L'hon. M. Brodeur, par son travail, par son énergie, par son dévouement, a droit à la reconnaissance et à l'admiration de tous ses compatriotes.

"Maintenant que la santé lui est revenue, et qu'il est bien décidé à ne plus la laisser partir, qu'il continue l'œuvre commencée.

"Tous les hommes qui s'intéressent à l'avenir de notre pays, sans distinction de partis politiques, seront avec lui et l'aideront dans ce grand et patriotique labeur.

"Entre Montréal et Québec, il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de rivalité, mais une légitime émulation favorable au développement et au progrès de ces deux grandes cités.

"L'évolution merveilleuse du Canada, toujours grandissante, devra entraîner avec elle la prospérité de toutes ces villes et de tous ces ports.

"Québec et son port ont vu des jours glorieux.

"Des événements, peut-être utiles au bien général du pays, ont suspendu durant quelques années cette ère de succès—mais aujourd'hui vous reprenez votre place d'autrefois. Votre Cité grandit; vos industries prospèrent et s'accroissent. Votre port voit augmenter son trafic. Avant longtemps vous aurez les améliorations les plus modernes pour répondre aux besoins de votre commerce grandissant.

"Ces succès nous réjouissent et la Chambre de commerce de Montréal sera toujours prête et heureuse de vous donner tout son concours et tout son appui."

Puis m'adressant à Son honneur, le Maire de la ville de Québec, j'ajoutai:—

"Il faut entre les deux plus vieilles villes de notre province, une pensée et une action communes.

"Leurs intérêts, leur développement sont solidaires.

"Un pays ne saurait grandir sur un seul point de son territoire. La prospérité a des "rayonnements" qui

"l'enveloppent tout entier. La grandeur, le progrès de Montréal contribueront à l'avancement de Québec, et réciproquement.

"Nos Chambres de commerce doivent cultiver cet esprit d'union et combattre toutes rivalités désastreuses.

"Travaillons tous ensemble dans l'harmonie, dans la paix, au développement de nos cités respectives, de notre province et du Canada."

SEANCE DU CONSEIL, LE MERCREDI, 21 SEPTEMBRE 1910, SOUS LA PRESIDENCE DE M. O. S. PERRAULT, PRESIDENT.

Sont présents: MM. Fred. C. Larivière, 1er vice-président; Armand Chaput, 2ème vice-président; Geo. Gonthier, trésorier; G. Boivin, W. U. Boivin, C. H. Catelli, Joseph Fortier, A. H. Hardy, N. Beaudry, Ludger Gravel, J. B. A. Lanctôt, D. Masson, L. J. Loranger, Alex. Prud'homme, Alph. Renaud, et le secrétaire.

Assistent également à la séance: MM. A. J. de Bray, Alex. Machéras, J. C. G. Contant, Arthur Ecrément, député de Berthier; J. A. Doré, H. Brabant, A. Champagne, U. H. Dandurand, G. N. Moncel, A. P. Simar, J. O. Labrecque.

MM. les membres de la Commission Royale sur l'enseignement industriel et l'éducation technique: J. W. Robertson, président; Rév. George Bryce, Gaspard Deserres, J. W. Armstrong, Gilbert M. Murray, David Forsyth, J. Simpson et T. Bengough, secrétaire.

Courrier. — Une lettre de l'Hon. Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la province, accusant réception de l'invitation de notre président à la réception à être donnée à la Commission Royale de l'enseignement technique, priant de l'excuser auprès des conseillers de cette Chambre.

Une lettre de remerciements de l'Hon. A. J. Pothier, gouverneur du Rhode-Island, pour la réception faite en son honneur au Club St-Denis, sous les auspices du président de notre Chambre, à l'occasion de sa visite à Montréal pour participer à la procession du XXIème Congrès Eucharistique International.

Une lettre des directeurs de la Cie d'Exhibition Nationale Canadienne de Toronto, accusant réception d'une résolution de félicitations et de remerciements adoptée par notre Chambre à la suite du rapport de la délégation de notre Conseil à l'Exposition de Toronto, le 6 septembre courant.

Une lettre de M. Guy Tombs, agent général des passagers et du fret de la "Canadian Northern Railway Co.", remerciant la Chambre pour les égards témoignés aux membres de la Chambre de Commerce de Bristol et au groupe de journalistes du Canada et des Etats-Unis, par-

tant par le "Royal Edward" en voyage d'études du fonctionnement des ports en Amérique et en Europe.

Une lettre de la Fraternité des charpentiers de Montreal attirant l'attention de la Chambre sur l'opportunité d'inviter la Fraternité des charpentiers d'Amérique à choisir Montréal comme prochain endroit de réunion, en 1912.

Le Conseil, sur proposition de M. Catelli, se déclare heureux de tout projet qui aurait pour résultat de procurer à notre ville les avantages d'une affluence de visiteurs en congrès.

Une lettre de M. le député H. B. Ames, remerciant la Chambre d'avoir répondu si promptement à sa demande de renseignements sur les études de notre Conseil au sujet de nos relations commerciales avec les Etats-Unis.

Une lettre d'un comité de publicité de la Nouvelle-Orléans, demandant le concours de notre Chambre pour suggérer que cette ville soit choisie comme site de la prochaine exposition universelle par le Congrès des Etats-Unis, de préférence à San Francisco.

Feu M. F. X. St-Charles, président de la Banque d'Hochelega.

Sur proposition de M. C. H. Catelli, la résolution suivante de condoléances est adoptée :

"Les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal désirent exprimer à la famille du regretté président de la Banque d'Hochelega le profond regret avec lequel ils ont appris le décès de Monsieur F. X. St-Charles, l'un de nos concitoyens les plus éminents et l'un des membres les plus estimés de notre Chambre.

"Nous avons toujours admiré l'habileté et le dévouement avec lesquels il a participé à la fondation de l'institution financière, aux destinées de laquelle il a présidé pendant plus de trente années avec tant de succès."

"Il est en même temps décidé que copies des présentes soient transmises aux journaux."

Feu M. J. B. Sicard.

Sur proposition de M. A. H. Hardy, une résolution de condoléances est également adoptée à l'occasion du décès de M. J. B. Sicard, de la maison "Greenshields Limitée", et membre de cette Chambre.

Réception aux membres de la Commission Royale de l'enseignement industriel et de l'éducation technique.

Le président de notre Chambre présente les membres de cette Commission en leur adressant une allocution de bienvenue, suivant la teneur reproduite au journal de la Chambre.

M. le professeur Robertson, président de cette Commission, le Rév. Geo. Bryce, de Winnipeg, et M. Gaspard

DeSerres y répondent par une série de remarques dont une analyse est faite au journal de la Chambre.

Les hôtes du jour sont ensuite reçus dans une de nos salles, où un goûter leur est servi, ainsi qu'aux législateurs fédéraux et provinciaux et autres invités qui avaient pu acquiescer au désir de notre comité de réception.

Présentation de candidatures.

Est ensuite autorisé l'affichage réglementaire des candidatures suivantes, pour admission, à être proposées à notre prochaine assemblée générale du 5 octobre, savoir: MM. R. M. Liddell, marchand, de la maison Liddell & L'Espérance, présenté par M. J. L. A. Racine; Jules Colas, photographe, et O. Daniel Brosseau, gérant de l'imprimerie W. F. Daniel, présentés par le secrétaire.

Ajournement.

Séance du Conseil, le mercredi, 28 septembre, 1910, sous la présidence de M. Fred. C. Larivière, 1er Vice-Président, en l'absence de M. O. S. Perrault, Président.

Sont présents: MM. Armand Chaput, 2ème vice-président; Geo. Gonthier, trésorier; G. Boivin, W. U. Boivin, Jos. Contant, Hon. Alph. Desjardins, Jos. Fortier, A. H. Hardy, lieutenant-colonel A. E. Labelle, D. Masson, Isaïe Préfontaine, et le secrétaire.

Assistent également à la séance, MM. J. T. Armand et Valéry Ruffier, membres de cette Chambre.

Courrier. — Communication est donnée d'une circulaire de la Commission d'études pour l'embellissement de Montréal, invitant la Chambre à communiquer ses vues sur les meilleurs moyens à prendre relativement aux objets de l'enquête confiée à ses soins. Référé au comité des Affaires municipales.

Lecture est donnée d'une circulaire du Conseil des Arts et Manufactures, annonçant la réouverture des cours publics de modelage, lithographie, dessin des machines, coupe, couture et chapeaux, construction de bâtisses et d'escaliers, confection de patrons de chaussures, dessin mécanique et plomberie, le lundi 3 octobre alors prochain.

Une invitation qui avait été adressée à notre président, le priant d'assister ou de se faire représenter à un lunch offert par MM. les commissaires du port de Montréal en l'honneur de la délégation de Toronto reçue par notre Chambre, le 23 septembre dernier. M. Armand Chaput, notre 2ème vice-président, a été chargé de représenter la Chambre à ce lunch, qui a eu lieu au Club Mont-Royal.

Diverses demandes de renseignements, adressées par M. Anatole Poindron, délégué commercial du gouvernement canadien en France.

Le G.-T.-P. et la nécessité d'un raccordement de sa ligne principale avec notre métropole. — M. D. Masson rappelle à l'attention de ses collègues l'importance des avantages qui se rattachent à cette question, déjà maintes fois reconnue vitale par cette Chambre, et demande à ses collègues s'il n'y aurait pas lieu de s'y intéresser de nouveau. Le Conseil en charge immédiatement les comités de Transports, de Législation et des Affaires municipales.

Réciprocité commerciale avec les Etats-Unis. — L'Hon. Alph. Desjardins soulève de nouveau la question des relations commerciales avec les Etats-Unis, qui est confiée au comité de tous les présidents de commissions permanentes de la Chambre, ainsi qu'aux comités de Législation et des Industries manufacturières.

La Commission Royale de l'enseignement technique. —

L'étude des suggestions et du choix des experts à signaler à la Commission Royale sur l'enseignement technique, en janvier prochain, est confiée au comité de l'Enseignement technique et des Industries manufacturières.

Rapport de la IIe réunion annuelle de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec. — M. Isaïe Préfontaine, président de la Fédération, est heureux d'offrir à ses collègues du Conseil le rapport sténographié de la deuxième réunion annuelle des délégués de toutes les Chambres de Commerce de notre province qui ont siégé à Montréal, les 25 et 26 mai dernier.

Le Conseil félicite vivement M. Préfontaine pour le dévouement éclairé qu'il a mis à la surveillance de ce travail comme de la fondation de cette œuvre, due en grande partie à l'initiative de notre Chambre.

Le canal Welland et diverses autres propositions faites par M. Gourlay, lors de sa récente visite à la Chambre, avec M. le maire, les échevins, les officiers de la Chambre de Commerce et du Guild of Civic Art de Toronto. — M. Fred. C. Larivière attire l'attention du Conseil sur les propositions faites par M. Gourlay et les autres membres de la délégation de Toronto sur le canal Welland, le canal de la Baie Georgienne et les projets des Etats-Unis ayant pour objet de favoriser leur trafic par leurs travaux du canal Erié.

Le Conseil décide de confier au comité des Transports l'étude de ces questions.

La Cie Industrielle d'Exposition de Montréal. — Sur proposition de M. Joseph Contant, le Conseil désire prier ses délégués dans le conseil d'administration de la Cie Industrielle d'Exposition de Montréal, de lui faire rapport, à la prochaine assemblée générale de mercredi prochain, 5 octobre, sur le projet en question.

Félicitations à l'Hon. J. D. Rolland, C. L. — Sur motion de M. Armand Chaput, 2ème vice-président, secondée par M. le lieutenant-colonel Labelle, un vote de félicitations est décerné à l'Hon. J. D. Rolland, C. L., l'un des an-

ciens vice-présidents de cette Chambre, pour son élection au poste de président de la Banque d'Hochelega. Agréé à l'unanimité.

Colonisation du nord de la province de Québec. — M. Fred. C. Larivière ayant attiré l'attention du Conseil sur cette question, M. G. Boivin propose d'en confier l'étude au comité de Colonisation, ce qui est adopté par le Conseil. Ajournement.

Séance spéciale du Conseil, le mercredi, 5 octobre 1910, sous la présidence de M. O. S. Perrault, président

Sont présents:—MM. Fred. C. Larivière, 1er vice-président; Armand Chaput, 2ème vice-président; G. Boivin, W. U. Boivin, Jos. Contant, C. H. Catelli, hon. Alph. Desjardins, Jos. Fortier, Ludger Gravel, A. H. Hardy, L. J. Lorranger, H. Laporte, Lt.-Col. A. E. Labelle, D. Masson, hon. J. D. Rolland, Alph. Renaud, et le Secrétaire.

Sur motion de M. le Lt.-Col. Labelle, le Conseil décide à l'unanimité qu'une assemblée générale spéciale soit convoquée pour mercredi prochain, à 3.30 heures, pour procéder à la nomination du délégué de la Chambre dans la Corporation de l'Ecole Technique de Montréal.

Assemblée générale de la Chambre, le mercredi, 5 octobre 1910, sous la présidence de M. O. S. Perrault, président.

Sont présents:—MM. Fred. C. Larivière, 1er vice-président; Armand Chaput, 2ème vice-président; G. Boivin, W. U. Boivin, Jos. Contant, C. H. Catelli, A. N. Brodeur, hon. Alph. Desjardins, J. T. Armand, hon. J. D. Rolland, Jos. Fortier, A. H. Hardy, Ludger Gravel, Adélar Fortier, T. G. Bertrand, L. P. Delongchamps, Lt.-Col. A. E. Labelle, H. Laporte, D. Masson, Alph. Renaud, L. J. Lorranger, C. R., aviseur légal, et le Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est lu et adopté.

Courrier:—Une invitation du Ministère de la Marine et des Pêcheries priant M. Ovilas S. Perrault, président de notre Chambre, d'accompagner l'hon. M. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, dans un voyage d'inspection du chenal du fleuve St-Laurent à bord du "Lady Grey" qui devait partir de Montréal jeudi, le 6 octobre alors courant.

Sur proposition de M. Fred. C. Larivière, 1er vice-président, la Chambre est heureuse de voir son président accepter cette flatteuse invitation.

Une lettre de l'Association Décimale de Londres communiquant un rapport du débat de la Chambre des Communes, en Australie, en date 10 août 1910, sur l'unification du système des Poids et Mesures dans l'Empire Britannique,

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

ELECTION DES DIRECTEURS.

Les messieurs suivants furent réélus directeurs de la compagnie pour l'année courante:

M. C. R. Hosmer, président; M. F. W. Thompson, vice-président et directeur-gérant; Sir Edward S. Clouston, Bart.; Sir H. Montagu Allan, M. H. S. Holt, M. Shirley Ogilvie, M. W. A. Black.

Les officiers suivants furent aussi nommés: W. A. Black, gérant général, division de l'Ouest; S. A. McMurtry, trésorier; G. Alfred Morris, secrétaire; Wm. Brown, assistant-secrétaire; F. H. Anson, surintendant général; F. H. Thompson, assistant-surintendant; R. R. Dobell, assistant-gérant pour l'Ouest; George A. Coslett, gérant à Fort William; A. E. McQuaig, assistant-gérant à Fort William; Victor E. Beauvais, gérant des ventes de la province de Québec; Henry Merrill, assistant-gérant des ventes de la province de Québec; J. E. Weeks, gérant des ventes de la province d'Ontario. MM. Creak, Cushing et Hodgson furent nommés auditeurs pour l'année courante.

BILAN.

Bilan de la Ogilvie Flour Mills Company, Limited, au 31 août 1910 (les centins omis)

ACTIF		PASSIF	
Argent en mains	\$25,267	Banque de Montréal	\$1,432,006
Billets recevables	4,297	Divers créanciers	156,470
Comptes ouverts recevables, (moins une réserve pour toutes éventualités, \$162,939.39)	961,732	Réserve pour intérêt d'obligations et dividendes à date	111,250
Stocks de blé, farine, farine d'avoine, grains bruts, sacs et barils	2,009,093	Passif courant	\$1,699,996
Ecuries, bureau, meubles, etc.	31,400	Obligations sur première hypothèque	1,750,000
Placements	191,279	Compte du capital—stock privilégié	2,000,000
Actif total en activité	\$3,223,070	Compte du capital—stock ordinaire	2,500,000
Immeubles, pouvoirs d'eau et moulins à Montréal, Winnipeg et Fort William; — élévateurs au Manitoba et dans les provinces du Nord-Ouest; propriété à St-Jean, N. B.,—droits de brevets, etc.	4,259,668	Fonds de pension des officiers	50,000
Clientèle, marque de fabrique, etc.	1,250,000	Compte de réserve sur propriétés.	300,000
		Compte des profits et pertes:	
		Montant au crédit le 31 août 1909\$	423,317
		Moins dividende du stock ordinaire pour le semestre finissant le 31 août 1909, payé sur le surplus ci-dessus	87,500
			\$ 335,817
		Profits commerciaux pour l'année	541,924
			\$ 877,742
		Moins l'intérêt des obligations	105,000
		Moins le dividende de l'année—stock privilégié	140,000
		Moins le dividende de l'année—stock ordinaire	200,000
			\$ 432,742
	\$8,732,738		8,732,738

PASSIF INDIRECT:

Billets escompte des clients \$824,017

SITE DEMANDE POUR

L'EXPOSITION

INDUSTRIELLE DE MONTREAL

Des soumissions sont demandées pour un site sur l'île de Montréal convenable pour une exposition— pas moins de 100 acres et pas plus de 200 acres. La distance de l'Hôtel de Ville de Montréal doit être donnée avec tous les détails et le prix par acre.

Les prix seront sujets à octroi d'option de 60 jours. Les soumissions seront reçues jusqu'à midi le 8 novembre, et elles seront ouvertes à une réunion du Bureau de Direction qui sera tenue à 11 hrs a. m., le 9 novembre prochain.

La plus basse ni aucune des soumissions ne seront pas nécessairement acceptées.

On pourra obtenir les renseignements en s'adressant au Bureau de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal, 4, Boulevard St-Laurent.

Les soumissions devront porter à l'endos les mots "SOUSSION POUR LE SITE DE L'EXPOSITION" et elles seront adressées au sousigné,

HENRY MILES Secrétaire-Trésorier.

Bureau de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal,

4, Boulevard St-Laurent.

qui doit faire le sujet d'une étude spéciale dans la prochaine conférence impériale. Cette lettre demandait que l'attention des futurs représentants du Canada dans cette conférence impériale s'entendent avec ceux des autres colonies pour arriver à un travail de collaboration.

Sur proposition de M. A. H. Hardy, cette matière est référée au comité de tous les présidents et à celui des Nouveautés.

Diverses demandes d'informations de la Chambre de commerce de Philadelphie sur la liste et la classification par branche d'affaires des membres de notre Chambre.

Une communication de l'Association Internationale du Froid faisant part du programme du deuxième congrès international du froid tenu à Vienne du 6 au 11 octobre 1910.

Rapport de la délégation de notre Chambre au IV Congrès International, par M. O. S. Perrault, président de notre Chambre.

Le Président communique aux membres de la Chambre une relation détaillée de sa participation à ce congrès et un aperçu des solutions données par les membres de cette importante réunion. Ce rapport est reçu aux applaudissements de l'assemblée.

Sur motion de M. Fred. C. Larivière, 1er vice-président, la Chambre désire exprimer tous ses remerciements pour la manière habile et dévouée dont notre Président s'est acquitté de la mission de la représenter au dernier congrès international des Chambres de commerce tenu à Londres en juin dernier et elle décide en même temps que copie des remarques du Président soit consignée aux archives de la Chambre.

Changement de l'heure des séances de la Chambre.

Communication est donnée par le Président de quarante-une réponses reçues de divers membres de la Chambre sur lesquelles trente-un se prononcent en faveur d'une remise de l'heure des séances de 3.30 heures p. m., à 5 heures p. m.

M. le Lt.-Col. A. E. Labelle, après discussion au cours de laquelle l'hon. M. Alph. Desjardins, l'hon. M. Rolland et M. H. Laporte et M. Jos. Contant avaient exprimé leur opinion favorable au maintien du statu quo, propose finalement, appuyé par M. Ludger Gravel, que les séances du Conseil et de la Chambre soient tenues à 4.30 heures en hiver, savoir, du 1er octobre au 1er mai, et à 3.30 heures en été, savoir du 1er mai au 1er octobre. Cette proposition est adoptée sur division sur un vote de 8 contre 6, les officiers s'étant abstenus de voter en se déclarant à l'entière disposition de la Chambre sur la question du choix de l'heure des convocations.

Le projet de l'Exposition de Montréal.—M. Jos. Contant rappelle qu'à une séance antérieure, on s'est intéressé à faire mettre sur l'ordre du jour pour la présente séance la question du développement que peut avoir pris le projet d'une exposition à Montréal. M. Contant s'étonne qu'une ville comme Montréal n'ait pas encore eu d'exposition importante alors que Sherbrooke vient d'en avoir une qui a réalisé des bénéfices de plusieurs milliers de dollars et que celle de Toronto vient de donner un surplus de \$45,000.00. M. Contant considère que notre métropole devrait pouvoir compter sur un succès considérable quand on songe aux ressources de notre cité et de notre port, ainsi qu'aux facilités et au grand nombre de nos voies de communication par terre et par eau.

M. H. Laporte, vice-président de la Compagnie déclare que cette dernière a déjà l'appui moral et financier de la ville qui a pratiquement souscrit la somme de \$10,000.00 dollars; elle a d'ailleurs le concours des Compagnies de chemins de fer et de navigation ainsi que de toutes les grandes compagnies commerciales et industrielles, lesquelles sont du reste représentées dans le Conseil d'administration de cette Compagnie.

La question des terrains où l'exposition sera tenue est actuellement à l'étude. Des soumissions publiques sont demandées pour achat de terrains à la condition qu'ils soient accessibles et dans un rayon qui ne soit pas trop éloigné du centre de la ville. A tout événement, on sait qu'en vertu de la charte, pas un sou que la ville aura souscrit ne pourra être dépensé par la compagnie sans l'assentiment du comité des Finances représenté dans la compagnie.

M. Contant remercie beaucoup M. Laporte des informations fournies et se déclare satisfait de l'activité et de l'intérêt qu'il apporte au succès de ce grand projet.

Feu M. le notaire J. C. Désautels.—Sur motion de M. Jos. Fortier, une motion de condoléances est adoptée à l'adresse de la famille de ce regretté membre de notre Chambre.

Admission de nouveaux membres.—Sont ensuite admis membres de cette Chambre, MM. O. Daniel Brosseau, de l'imprimerie W. F. Daniel, et M. Jules Colas, photographe, présentés par M. F. Bourbonnière, J. A. Forest, marchand, R. M. Liddell, marchand, de la maison Liddell et Lespérance, présentés par M. J. L. Racine; Henry Blackford, agent, de la "London Mutual Fire Ins. Co." présenté par M. C. H. Catelli, Victor Tardif, de l'Imprimerie Modèle, présenté par M. Geo. Gonthier. Et la séance est levée.

Séance du Conseil, le mercredi, 12 octobre 1910 sous la présidence de M. Ovila S. Perrault, président.

Sont présents:—MM. Fred. C. Larivière, 1er Vice-Président; Armand Chaput, 2e Vice-Président; Jos. Contant,

C. H. Catelli, Hon. Alph. Desjardins, D. Masson, G. Boivin, Jos. Fortier, ex-officiers; A. N. Brodeur, W. U. Boivin, A. P. Frigon, A. A. Granger, A. H. Hardy, L. J. Loranger, C.R., Mendoza Langlois, A. S. Lavallée, J. P. Mullarkey, Ls. Jos. Tarte, et le Secrétaire.

Assistent également à la séance:—MM. J. N. Chevrier, Eugène Tarte, F. X. Bilodeau, A. O. Chalifour, A. Dumont, J. Dagenais, R. Bédard, Gaspard Deserres, C. Dufresne, J. C. G. Contant, Donat Brodeur, C.R., Alex. Dupuis, T. G. Bertrand, A. C. Larivière, Odilon Morency, J. O. Labrecque, Z. Filiatrault, Rémi Gohier, J. C. Giasson, Alex. Machéras, Alex. Michaud, Louis Perron, Emile Rolland, A. P. Simar, Arthur Simard, S. D. Vallières, Dalbé Viau, W. A. Wayland, J. M. Wilson, L. de Roode, Montarville de la Bruère, Ed. Gariépy, de la Baie Saint-Paul.

Les procès-verbaux des séances du conseil des 28 septembre et 5 octobre courant sont lus et adoptés.

Courrier:—Une lettre de remerciements de la famille Saint-Charles pour les sympathies témoignées par notre Chambre à l'occasion du décès du regretté Président de la Banque d'Hochelega.

Une invitation du Board of Trade de Sherbrooke priant notre président d'assister à un banquet à être donné lundi prochain, le 17 octobre courant, au Monument National de cette ville.

M. O. S. Perrault ne pouvant accepter lui-même cette invitation, M. Frédéric C. Larivière, 1er Vice-Président, est prié de le remplacer.

Diverses demandes de renseignements venant d'Odessa (Russie), de Salisbury, (Rhodésie), de Saranac Lake, N.-Y. et de Détroit, (Mich., U. S.), auxquelles le Secrétaire est chargé de répondre.

Exposition à Montréal. — M. A. P. Frigon propose que l'on fasse une exposition universelle à Montréal en 1917. Cette exposition coïncidant avec le cinquantenaire de la Confédération canadienne, deviendrait ainsi d'un intérêt national et permettrait de demander l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux. Référée au Comité des Expositions.

Transport du fret par tramways. — M. Catelli signale au Conseil l'ordre donné par la Cité à la M. S. Ry. de cesser de transporter aucun fret à partir du 1er novembre prochain et demande à M. l'échevin Brodeur s'il peut donner quelques explications sur la nature de cet ordre. M. Brodeur répond que, d'après lui, le transport des marchandises, matériaux, etc., par voies électriques, dans les rues de Montréal, nuit au transport des passagers, c'est pourquoi il voudrait que cette question fût discutée à

fond afin de donner satisfaction à tout le monde. La franchise dont la compagnie jouit présentement devrait, suivant M. Brodeur, être reconsidérée.

Cette question est référée au Comité des Transports.

A propos d'un article du Devoir — M. Deslongchamps, journaliste du *Devoir*, demande à M. Perrault si c'est comme représentant autorisé de la Chambre de Commerce qu'il a donné à un représentant d'un journal anglais d'Ottawa l'entrevue telle que rapportée par le *Witness* et dans laquelle M. Perrault condamne un article paru dans le journal dont M. Bourassa a le contrôle, au sujet du conseil donné par ce journal aux Canadiens-français de retirer leurs dépôts d'argent des banques anglaises.

M. Perrault donne alors les explications suivantes:

"La nouvelle publiée par un journal du soir de Montréal, le *Witness* que la Chambre de Commerce de Montréal m'avait délégué à Ottawa pour protester en son nom contre l'article du *Devoir* demandant aux Canadiens-français de patronner tout spécialement des banques canadiennes-françaises, est erronée.

"Je suis allé à Ottawa, le 4 octobre, pour affaires personnelles et non comme représentant de la Chambre.

"Durant mon voyage j'ai rencontré un reporter du *Free Press*. Il m'a demandé mon opinion sur l'article en question; je la lui ai donnée avec plaisir.

"Sauf cette partie de l'entrevue où l'on me fait dire qu'il m'importe peu qu'un homme n'ait aucune opinion politique quelconque, le *Free Press* a rapporté exactement mes déclarations. Elles expriment clairement, je crois, ma manière de voir sur cette question.

"Bien que l'article discuté ne soit pas signé par M. Bourassa lui-même, j'estime que comme directeur du *Devoir* il doit porter la responsabilité des écrits qu'on y a publiés."

"Si ces écrits ne représentaient pas sa pensée et ses sentiments, je connais assez M. Bourassa pour croire qu'il n'en permettrait pas la publication, ou qu'il les répudierait ouvertement et franchement s'ils avaient échappé à son contrôle. Je n'ai rien vu de tel dans le *Devoir* et je ne crois pas avoir été en faute envers son directeur."

Opportunité de la nomination d'un seul ingénieur en chef chargé de la direction des travaux provinciaux. — M. A. N. Brodeur attire l'attention sur cette question qui est inscrite à l'ordre du jour du Conseil de Ville. Il signale les avantages que présenterait l'unité de direction et de responsabilité des travaux publics avec la nomination d'un seul ingénieur en chef. Référée au comité des Affaires municipales.

Ajournement.

DECHARGEMENT DES CARGAISONS DES NAVIRES ARRIVANT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Lorsqu'un bâtiment à voiles ou à vapeur est arrivé à sa destination, dans un port de la province de Québec, et que le capitaine ou son agent a notifié la personne à laquelle la cargaison est consignée, ou son agent par annonce publique ou autrement, que cette cargaison est rendue au lieu indiqué dans le connaissement, la personne à laquelle la cargaison est consignée est tenue de la recevoir dans les vingt-quatre heures après qu'avis à cet effet lui a été donné ainsi qu'il est dit plus haut, après quoi, la cargaison, aussitôt qu'elle est déposée sur le quai, soit directement du bâtiment soit autrement, est aux risques et à la charge du consignataire ou propriétaire.

Acte de la Marine Marchande du Canada, S. R. C., ch. 113, art. 969.

Lorsque la cargaison d'un navire ou bâtiment à vapeur arrivant dans un port de la dite province se compose,—

- (a) de houille, cette houille est déchargée à raison de cinquante et une tonnes par jour;
- (b) de métal, dont le fret est estimé au tonneau, il doit en être déchargé au moins soixante tonnes par jour;
- (c) de sel ou de grains, il en est déchargé au moins deux mille cent quarante-six boisseaux par jour;
- (d) de son en sacs, il en doit être déchargé au moins mille sacs par jour;
- (e) de bois de sciage, il doit être déchargé au moins cinquante mille pieds par jour;
- (f) de briques, il en doit être déchargé au moins vingt mille par jour.

Acte de la Marine Marchande du Canada, art. 970.

PETIT COURRIER.

Offres de services.—Un correspondant d'Odessa, Russie, désirerait entrer en communication avec les producteurs d'argent du Canada en vue de la fabrication des bijoux de fantaisie. Il offre les meilleures références.

Un correspondant de Salisbury, Rhodésie, désirerait obtenir l'agence des exportateurs canadiens dans les provisions, les matériaux pour la construction, les mines, les machines agricoles, le papier, etc. Il déclare que le commerce augmente dans de grandes proportions dans son pays.

Un correspondant de Saranac Lake désirerait entrer en relations d'affaires avec les manufacturiers de souliers de chevreuil et de "skis".

Un correspondant de Berlin, Allemagne, offre ses services comme agent et représentant des exportateurs canadiens en tous genres et désirerait connaître une liste aussi complète que possible des importateurs canadiens.

Offre de services comme agents pour l'Exposition internationale de Turin en 1911. MM. les ing. Beraldi & Pietri, de Turin, déclarent se charger de représentations canadiennes pour cette exposition. Ils offrent les meilleures références.

L'Association des représentants de commerce à Rome, fondée en 1905, désire signaler aux Chambres de commerce qu'elle peut se charger du choix des représentants à Rome dans l'intérêt des négociants et des industriels des autres villes et même de leur procurer des renseignements et toute autre chose qui puisse être utile non seulement aux Chambres de commerce, mais encore au commerce en général.

La Sicilian Fruit & Produce Co. de Catania, Messine, désirerait se mettre en rapport avec les maisons canadiennes faisant le commerce de fruits verts, citrons et oranges.

La maison Holophane Company, de New-York, désirerait se mettre en communication avec tous les journaux s'intéressant à la construction dans notre ville de Montréal.

La maison Leopold Reitzer & Co. de Szeged, aimerait à connaître les importateurs de Montréal qui s'intéresseraient à l'importation du capsique paprika.

Un marchand à commission nommé Juan B. Carrillo, de La Havane, Cuba, désirerait recevoir la liste des exportateurs canadiens qui s'occupent du commerce du blé, foin, avoine, etc.

M. W. S. Matthews, de Gulfport, Mississippi, désirerait se mettre en relations avec les manufacturiers canadiens de boîtes en papier et leur faire connaître les améliorations d'une nouvelle patente qui lui a été accordée à Ottawa en juillet 1910.

Un Parisien qui se déclare renseigné sur toutes les formalités consulaires Anglaises et Américaines, offre ses services comme agent des exportateurs de nouveautés.

Un Américain de Point-Marion, Pa. serait heureux de communiquer des méthodes d'organisation et d'administration de verres colorés pour fenêtres.

Une société manufacturière et commerçante de porcelaine, de Londres, Ang. aimerait à se mettre en relations avec les maisons canadiennes qui s'occupent de porcelaines japonaises.

Pour plus amples détails concernant ces diverses communications, s'adresser au bureau de la Chambre.